

8 juin 2017
18h00

Commission Locale de l'Eau

Etaient présents :

Collège des collectivités territoriales et établissements publics locaux :

Christine DURNERIN, Jean-Louis DUMONT, Jean-Luc SOLLER, Patrick ORSOLA,

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et association :

Pascal CHADOEUF, Gisèle DACLIN, Etienne FLAMMAND, Geoffroy DELEVAL

Collège des représentants de l'Etat et Etablissements Publics

Muriel CHABERT, Pauline GUYARD, Sylvain TAYOT

Etaient excusés ou représentés :

Luc JOLIET, Annie GAUSSENS, Laurent STREIBIG, Pierre PORTMANN

Participaient à la réunion :

Lisa LARGERON (animatrice Contrat de Bassin)

Romain GARRAUT (technicien de rivières)

Gwendoline MOMBERTRAND (animatrice nappe Dijon Sud)

Valérie PETRONE (SBO)

Laure BEJOT (SBO)

Nicolas BOILLIN (SBV)

Mme DURNERIN accueille les participants et ouvre la séance. Elle présente les changements apportés à la composition de la CLE.

L'ordre du jour suivant est déroulé (présentations ci-jointes) :

- Rapport d'activité 2016 SBO/CLE
- Point sur les études et travaux récents et en cours
- Perspectives 2017
- Présentation par Gwendoline MOMBERTRAND, animatrice de l'InterCLE, de l'étude de 2015 du BRGM dite CARAC'O, « Caractérisation des bénéfices économiques liés à la préservation des eaux souterraines » de la nappe de Dijon Sud

Monsieur DUMONT félicite le syndicat pour ses actions innovantes, demande si l'épi de Fauverney est reproductible à Neuilly et est intéressé par la promotion du secteur comme lieu de pêche à la mouche et no-kill.

Monsieur DELEVAL intervient sur la question des interconnexions de Marsannay-la-Côte qui n'ont pas été réalisées, selon lui, pour la dilution des eaux prélevées dans la nappe de Dijon Sud mais pour assurer la sécurisation quantitative. Mademoiselle MOMBERTRAND précise que ces informations concernant les interconnexions ont été récoltées auprès de Monsieur PECHINOT, ancien ingénieur en chef du service eau et assainissement de la ville de Dijon alors en poste au moment de leur création. Mademoiselle MOMBERTRAND ajoute que selon Monsieur PECHINOT, des interconnexions au niveau de Marsannay-la-Côte ont bien été créées, en 1998, pour permettre une dilution des eaux de la nappe qui présentaient de fortes teneurs en pesticides. Il est évident qu'aujourd'hui avec la mise en

place des stations de traitement des eaux brutes ces interconnexions n'ont plus pour rôle de diluer les eaux mais de sécuriser quantitativement la ressource.

L'assemblée n'ayant plus de remarques ou d'interventions, Mme DURNERIN remercie les présents et lève la séance à 19H30.

La présidente de la CLE


Christine DURNERIN

